

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 10 (1876)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, 1^{er} décembre 1876.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50 par an, chez M. le Dr. Guillaume, directeur du Tribunal à Neuchâtel.

Le Gnaphale de Norvège.

L'existence de cette espèce dans notre Jura n'avait pas été constatée jusqu'ici d'une manière certaine et était regardée par tous les auteurs comme plus que douteuse.

Godet (Flore du Jura) dit n'avoir reçu sous ce nom que des formes réduites du Gnaphale des bois (*Gnaphalium sylvaticum*). Rapiin (Guide du botaniste), Reuter (Catalogue etc), Grenier (Flore de la chaîne jurassique) ne font pas mention du vrai Gnaphale de Norvège dans le Jura. Grenli en nie positivement l'existence, probablement d'après les auteurs précités.

Dans une promenade que je fis au Chasseron au commencement d'août de cette année — par parenthèse, en charmante et joyeuse société — j'eus la chance de rencontrer un exemplaire de cette plante sur une pelouse dont une partie avait déjà été fauchée. J'hésitai d'abord à le cueillir, croyant à un essai de naturalisation fait par mes amis de Fleurier¹⁾, mais en poussant plus loin mes recherches, j'en vis une si grande quantité que mes scrupules s'évanouirent complètement et qu'une dizaine d'exemplaires prirent immédiatement place dans mon cartable sans que le nombre de ceux qui restaient encore fut diminué d'une manière notable.

Le Gnaphale de Norvège se distingue du Gnaphale des bois dont il a le port et qui est commun dans nos bois et pâturages montagneux par ses feuilles plus larges, munies de trois nervures, les canaliculaires moins nombreuses, aussi larges et aussi longues — souvent même plus larges et plus longues que les feuilles radicales — (dans le second leur

¹⁾ M. M. Ch. Clément et Y. Andrieux.

*Gnaphalium
norvegicum*. Günn.
Chasseron, 8 août 1876.



d'après un dessin de
Mlle Anna Lerch.

longueur va en diminuant de la base au sommet de la plante) par le duvet tomentueux plus épais qui recouvre toute la plante et par ses capitules réunis en grappe spiciforme plus courte et plus dense. Ce dernier caractère cependant est peu sûr, car j'ai souvent rencontré des formes alpines du Gnaphale des bois à épis denses et courts.

La plante du Chasseron est parfaitement identique à mes exemplaires des Alpes de la Suisse, des Vosges, des Sudètes, des Carpates et de la Norvège.

Couvet, le 30 août 1876.

D. Lerch

Un Mouton sauvage.



Lors de la construction du chemin de fer du Franco-Suisse, ligne qui passe dans les gorges de l'Areuse, un jeune mouton s'étant échappé de l'étable, vint établir sa résidence sur les pentes de la montagne de Bondry. Il ne tarda pas à devenir complètement sauvage et son apparition subite dans les clairières de la montagne causa souvent de terribles frayeurs aux femmes et aux enfants occupés à cueillir des fraises et des framboises; il est vrai que son aspect était de nature à épouvanter les gens, car son séjour

prolongé dans la montagne avait complètement modifié sa physionomie primitive. Sa laine était devenue si longue qu'elle arrivait presque jusqu'à terre, et l'une de ses cornes déviée par un accident, avait cru dans la direction de l'un de ses yeux et l'avait crevé, ce qui contribuait encore à lui donner un air farouche.

Un jour des chasseurs qui l'avaient rencontré, furent si surpris à sa vue, qu'ils oublièrent de le mettre en joue et firent des récits tellement fantastiques de cette apparition que l'animal devint légendaire dans les environs; on causait partout de la bête féroce et diabolique qui hantait la montagne de Bondry et qui dévorait gens et bêtes.

Certaines personnes croyaient que c'était un ours venu des environs de Grenoble, en suivant les crêtes du Jura; d'autres assuraient que c'était simplement un chevreuil, ou bien un chamois, ou même un lynx. Notre animal commençant à s'ennuyer dans sa solitude, et entendant des bruits extraordinaires dans les gorges de l'Areuse, prit la résolution d'aller s'enquérir de la cause qui produisait tout ce tapage; il s'avisait donc de traverser la rivière dont les eaux étaient fort basses et se présenta tout à coup aux ouvriers français et italiens occupés à la construction de la ligne. "C'est une bête sauvage de ce pays!" s'écria un Limousin et aussitôt toute la bande

d'entourer le mouton qui fut en un clin d'œil saisi et lié. La nouvelle de sa capture se répandit bientôt dans la contrée et au moment où les ouvriers allaient sans plus de façon tuer l'animal pour le mettre à la broche, survint inopinément le propriétaire accompagné d'un gendarme. Il reprit possession de sa bête et l'emmena pour la réintégrer dans son étable au grand chagrin et malgré les protestations des ouvriers qui se réjouissaient de manger des côtelettes cuites sur le gril.

Un ancien clubiste de la section de l'Arende.

Chasse aux Loups. A la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat de la fin du siècle passé, arrêt qui ordonne une chasse générale des loups dans les juridictions du Val-de-Travers, des Terrières, de la Brévine, de Travers, de Rochefort, du Locle et des Brenets, nous trouvons en note les détails suivants:

- .. 30 Novembre 1761. Un loup tué par le major Benoit, au-dessus de Petit-Martel. 17 personnes ont pris part à la chasse.
- .. 12 novembre 1771. Un loup tué au fond des marais Martel-dérrière. 46 personnes.
- .. 2 mars 1796. Une grosse louve tuée par le major Benoit, sur les marais sous Petit-Martel, 55 personnes.
- .. 15 janvier 1807. Une louve tuée par le major, à la Combe Pellaton.
- .. 17 novembre 1812. Un gros loup pesant 74 lb tué par Henri Benoit.

Un jeune clubiste.



L'article intitulé "Une exploration de la grotte de Ver" que nous avons lu dans le Rameau de Sapin, nous oblige à présenter quelques observations. Le 31 mars 1875, nous avons au nombre de trois exploré en tous sens la grotte décrite par Mr. Ami Guéhart. Nous y sommes retournés le 2 juillet et avons été surpris de trouver la route marquée de traces de flambeaux et les stalactites brisées en plusieurs endroits. — vestiges qui nous ont prouvé le récent passage d'autres explorateurs. N'ayant laissé lors de notre première expédition d'autre indice qu'un chiffre **3** gravé tout au fond de la grotte, nous ne pouvons fonder que sur notre parole le droit que nous revendiquons de nous en dire les premiers explorateurs. Un des compagnons de Mr. Guéhart croit avoir entendu un bruit d'eau — pour nous, guidés par ce grondement lointain, nous avons atteint un point qui nous paraît le plus intéressant de cette nouvelle partie de la grotte de Ver. — Le fond du dernier couloir s'ouvre à la lumière du jour, mais par une fissure si étroite que nous n'avons pu voir au travers que le ciel et les arbres de la rive opposée. Il serait curieux de déterminer en quel endroit de la

gorge se trouve cette ouverture que l'on pourrait au besoin agrandir un peu.

En nous réservant de présenter une autre fois quelques observations sur la description de la grotte, publiée dans le *Ramneau de Sapin*, nous avons l'honneur etc etc.

Jean de Pury, étudiant.

Neuchâtel, 30 octobre 1876

Eugène Bonhôte étudiant.

À sujet de l'article sur les tremblements de terre, M. A. Davall, inspecteur forestier à Vevey nous écrit : "L'événement connu sous le nom de la chute de montagne de Taurctunum, que l'évêque Marius rapporte dans sa chronique, eut lieu en l'an 563 et non en 1060. En cette année là, dit-il, la grande montagne de Taurctunum, dans le territoire du Talais, s'écroula si subitement qu'elle mit le lac entier, long de 60 milles et large de 20, dans une telle agitation, qu'étant sorti de son lit sur l'une et l'autre rive, il détruisit de très-anciennes bourgades, etc etc"

"Comme on le voit, ajoute Mr. Davall, la chute de la montagne mit le lac en mouvement et non pas le pays, ainsi que l'interprète Mr le Dr de Tribolet. Il ne peut donc pas être question dans ce cas de tremblement de terre."

Ivresse contemplative.

Quelquefois je suis là, sans voix, perdu d'extase,
Contemplant longuement le ciel et l'horizon....
Cette splendeur m'émient..., cet infini m'écrase...,
Ils grandissent mon rêve et brisent ma raison!...
Où vont-ils, mes regards? ... Peut-être à la grande Ame...
Et peut-être, en leur course, est-ce à ce choc de flamme
Qu'un indomptable espoir ébranle ma prison!...

Oh! ces bleus océans! ces rayons! ces verdure...
Le cœur se divinise à chercher leur beauté!
Tant de sérénités, et tant de choses pures
Que ma prière, à moi, c'est d'admirer l'été!...
Les eaux ont un miroit mystérieux qui m'attire...
Le nuage passant, l'étoile au doux sourire
Me disent: Tu viendras au pays enchanté!...

La profonde forêt me chuchote un mystère,
Et le vent ses amours... D'un lumineux baiser
Le soleil triomphant fait palpiter la terre,
Et le vague lointain resplendit tout entier!
Que c'est beau! que c'est grand! et pur!... Comme, en moi-même,
Je sens qu'à contempler ces horizons que j'aime
Toute une éternité ne pourrait rassasier!....

Signal de la Chaillle. (jura neuchâtelois) 5 octobre 1873.

Gustave Rousselot.

"N'oublions pas les petits océans pendant cet hiver."